

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 3 novembre 2020 à 20h00 en huis clos. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Michel Bonneville, Jean-Charles Fournier, Mark Handschin, Michel Morin, Francis Lamarre et Madame Édith Lamoureux.

Également présente : Madame Joance Martin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 6 ET 23 OCTOBRE 2020**
4. **AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 **DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
5. **LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Autorisation d'une dépense pour la fête de Noël 2020 :
 - b) Annulation du chèque C2007771 au montant de 910.00\$ pour Benoit Bienvenue
 - c) Don à la Fabrique de Saint-Sébastien : 1 000.00\$
 - d) Remboursement pour les locations des salles du Centre communautaire et du Pavillon des loisirs
 - e) Entretien de la patinoire - saison 2020-2021 : 1 000.00\$
6. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
 - a) Réception de la résolution # 7491-10-2020 de la Municipalité d'Henryville
7. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - a) Réception de la résolution # 12036-10-05 de la Municipalité de Venise-en-Québec
8. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - a) Octroi de contrat pour le déneigement des chemins municipaux
 - b) Demande de changement au réseau routier de Venise-en-Québec et de Saint-Sébastien
 - c) Autorisation de dépense pour salles de bain du Centre communautaire : 2 874.38\$
 - d) Résolution pour adopter les prévisions budgétaires de la Régie I.A.E.P.H.V. pour 2021
9. **FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
10. **VARIA**
 - a) Guignolée monétaire
 - b) Consultation écrite – demande de dérogation mineure
 - c) Don de panneaux routiers

11. **COURRIER**

a) MAMH : aide financière reliée à la pandémie

12. **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : _____ H _____**

1. OUVERTURE

M. Martin Thibert maire, ouvre l'assemblée à 20h03 en souhaitant la bienvenue aux conseillers. Il mentionne que la présente séance se fait à huis clos dû aux recommandations du Gouvernement du Québec pour cause de la pandémie.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-11-204 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier que l'ordre du jour soit accepté à l'unanimité des conseillers présents tel que présenté. Le varia demeure ouvert. **ADOPTÉ.**

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 6 ET 23 OCTOBRE 2020

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 octobre et de la séance extraordinaire du 23 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux;

EN CONSÉQUENCE :

2020-11-205 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 octobre et de la séance extraordinaire du 23 octobre 2020. **ADOPTÉ.**

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

COMPTES COURANTS

***** AU 3 NOVEMBRE 2020 *****

| ADMINISTRATION GÉNÉRALE | | | |
|-------------------------|-----------------------|-----------------------------|----------|
| L2000126 | SOLUTION BUROTIC 360 | LOCATION PHOTOCOPIEUR | 510,49 |
| C2007774 | SOLUTION BUROTIC 360 | FRAIS COPIES | 362,09 |
| L2000125 | OUELLETTE SUZANE | HONOR.PROF.SEPT.2020-2 | 896,00 |
| C2007782 | PAPETERIE COWANSVILLE | WEBCAM | 91,97 |
| L2000130 | L'HOMME ET FILS INC. | NAPPE PLASTIQUE | 45,98 |
| L2000130 | L'HOMME ET FILS INC. | LUM.SORTIE URGENCE/TIMBRES | 376,37 |
| L2000130 | L'HOMME ET FILS INC. | QUINC/EAU | 39,59 |
| L2000130 | L'HOMME ET FILS INC. | CRÉMETTES BUREAU | 4,60 |
| L2000136 | ROCHETTE JOSÉE | DÉPL. COMMISSIONS HALLOWEEN | 34,85 |
| L2000131 | MARTIN JOANCE | DÉPL. VENISE + MRC | 27,94 |
| L2000135 | R.C.G.T. | RAPPORT TECQ 2014-2018 2/2 | 3 184,81 |

| SÉCURITÉ PUBLIQUE | | | |
|--|--------------------------|-----------------------------|------------------|
| C2007787 | BOUTIQUE DU PLONGEUR | ENTRETIEN COMPRESSEUR D'AIR | 1 542,73 |
| C2007786 | CMP MAYER INC. | CASQUES, BOTTES, ETC | 4 388,33 |
| C2007780 | MUNICIPALITÉ DE VEQ | ENTRAIDE 20200819 | 912,48 |
| HYGIÈNE DU MILIEU - TRANSPORT - VOIRIE | | | |
| L2000130 | L'HOMME ET FILS INC. | PORTE | 171,50 |
| L2000130 | L'HOMME ET FILS INC. | GARAGE:DRAIN/AMPOULE | 107,76 |
| L2000130 | L'HOMME ET FILS INC. | DRAIN | 6,90 |
| L2000130 | L'HOMME ET FILS INC. | RETOUR DRAIN | - 19,37 |
| C2007778 | J.A. BEAUDOIN | NIVELEUSE | 689,85 |
| C2007784 | AQUA DATA INC. | INSP.ANNUELLE 23BF | 1 073,58 |
| L2000130 | L'HOMME ET FILS INC. | TRANSFO PORTE GARAGE | 51,72 |
| L2000130 | L'HOMME ET FILS INC. | TRANSFO PORTE GARAGE | - 51,72 |
| C2007783 | MARTECH INC. | ENSEIGNES ET QUAILL. PALMER | 1 058,69 |
| L2000130 | L'HOMME ET FILS INC. | ÉCROU BLOQUANT SOUFFLEUSE | 5,43 |
| C2007776 | ÉQUIPEMENTS GUILLET INC. | ENTRETIEN TRACTEUR MASSEY | 100,11 |
| LOISIRS ET CULTURE | | | |
| L2000130 | L'HOMMES ET FILS INC. | QUINC/AMPOULES PARC | 62,38 |
| L2000130 | L'HOMMES ET FILS INC. | SEMENCE GAZON/EAU | 28,62 |
| C2007785 | MOTOSPORT G. & L. ENR | CISAILLES | 86,18 |
| C2007790 | BIENVENUE, BENOIT | COURS CARDIO-MUSCU 1 COURS | 140,00 |
| TOTAL | | | 15 929,86 |

2020-11-206 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 15 929.86\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. **ADOPTÉ.**

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

| | | | |
|---|-------------------------|--------------------------------|-----------|
| Salaire des élus | NOVEMBRE 2020 | 3 357.53\$ | |
| Salaire des employés (admin., voirie et parc) | OCTOBRE 2020 | 7 283.12\$ | |
| Salaire des pompiers | SEPT + OCTOBRE 2020 | 1 553.28\$ | |
| L2000127 | EUROFINS ENVIRONEX | ANALYSES D'EAU OCTOBRE 2020 | 161,55 |
| C2007777 | MUNICIPALITÉ HENRYVILLE | ASSAIN.2E ET 3E TRIMESTRE 2020 | 19 768,84 |
| C2007777 | MUNICIPALITÉ HENRYVILLE | IMMO 2E ET 3E TRIMESTRE 2020 | 6 669,32 |
| L2000137 | FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ | REMISES OCTOBRE 2020 | 450,00 |
| C2007779 | GARAGE YVES ST-LAURENT | ESSENCE | 142,25 |
| L2000134 | GESTIM INC. | SERV.INSPECTION OCTOBRE 2020 | 3 371,30 |
| L2000219 | HYDRO-QUÉBEC | ENSEIGNE NUMÉRIQUE | 79,58 |
| L2000219 | HYDRO-QUÉBEC | CASERNE ET BIBLIOTHÈQUE | 175,89 |
| L2000219 | HYDRO-QUÉBEC | CENTRE COMMUNAUTAIRE | 587,85 |
| L2000219 | HYDRO-QUÉBEC | CASERNE ET BIBLIOTHÈQUE | 155,41 |
| L2000219 | HYDRO-QUÉBEC | LUMIÈRES DE RUES | 327,49 |
| L2000219 | HYDRO-QUÉBEC | PM1 | 157,53 |
| C2007781 | FINANCIÈRE MANUVIE | ASSUR-COLLECTIVE OCT. NOV.2020 | 2 515,72 |
| L2000130 | L'HOMME ET FILS INC. | TIMBRES | 3,67 |
| L2000130 | L'HOMME ET FILS INC. | SÉBASTINOIS OCTOBRE | 57,61 |
| L2000132 | RECEVEUR GÉNÉRAL DU | DAS SEPTEMBRE-OCTOBRE 2020 | 2 492,94 |

| | | | |
|-----------|--------------------------|----------------------------|------------------|
| | CANADA | | |
| L2000133 | MINISTRE DU REVENU DU QC | DAS SEPTEMBRE-OCTOBRE 2020 | 7 193,93 |
| L2000128 | MRC DU HAUT-RICHELIEU | MAJ UNITÉS COLLECTE | 450,24 |
| L2000128 | MRC DU HAUT-RICHELIEU | GMR NOVEMBRE 2020 | 5 854,35 |
| C20007788 | RECEVEUR GÉNÉRAL | RÉF.:265454223RI | 323,27 |
| | TOTAL | | 63 312,67 |

| | | | |
|-----------|----------------------|------------------------------|-----------------|
| | PAR RÉOLUTION | | |
| C2007789 | ÉNERGÈRE | RENVERSER CRÉDIT 5072 | 2 557,89 |
| C2007789 | ÉNERGÈRE | SUPPRESSION(DOUBLON RG BAIE) | - 2 302,10 |
| C2007789 | ÉNERGÈRE | LIBÉRATION 50% RETENUE | 1 488,40 |
| C2007789 | ÉNERGÈRE | SUPPR(DOUBLON RG BAIE 2/2 | - 868,80 |
| C20007775 | F.Q.M. | FORM.CONCIL.ARBITRE ANIK | 523,14 |
| | | | 1 398,53 |

5. LOISIRS ET CULTURE

A) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LA FÊTE DE NOËL 2020

2020-11-207 Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 975.00\$ soit autorisée pour la fête de Noël des enfants dont la distribution de cadeaux aura lieu le dimanche 6 décembre 2020. **ADOPTÉ.**

B) ANNULATION DU CHÈQUE C2007771 AU MONTANT DE 910.00\$ POUR BENOIT BIENVENUE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a décidé d'annuler les réservations du centre communautaire et du pavillon des loisirs jusqu'à nouvel ordre pour répondre aux demandes du Gouvernement du Québec dû au COVID-19;

CONSIDÉRANT QU'UN cours de la session de cardio-muscu donnés par M. Benoit Bienvenue avait déjà eu lieu lors de la fermeture du centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal ne sait pas quand les cours pourront reprendre dû à la pandémie;

EN CONSÉQUENCE :

2020-11-208 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'annuler le chèque C2007771 au montant de 910.00\$ pour la moitié de la session et d'effectuer un chèque pour le paiement du cours déjà effectué au montant de 140.00\$. **ADOPTÉ.**

C) DON À LA FABRIQUE DE SAINT-SÉBASTIEN : 1 000.00\$

CONSIDÉRANT QUE le 59^e souper paroissial annuel de Saint-Sébastien n'aura pas lieu dû à la pandémie et que la Fabrique sollicitera des dons avec un tirage qui aura lieu le 13 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE :

2020-11-209 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par M. Francis

Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'offrir à la Fabrique de Saint-Sébastien un don de 1 000.00\$. ADOPTÉ.

D) REMBOURSEMENT POUR LES LOCATIONS DES SALLES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET DU PAVILLON DES LOISIRS

2020-11-210 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le remboursement des locations de salles dû à la fermeture du Centre communautaire et du Pavillon des loisirs ainsi qu'aux annulations par les clients pour cause du COVID-19. ADOPTÉ.

E) ENTRETIEN DE LA PATINOIRE - SAISON 2020-2021 : 1 000.00\$

Le maire, Martin Thibert déclare que lui et la conseillère, Édith Lamoureux sont en conflits d'intérêt et ne participeront pas à la discussion sur ce point de l'ordre du jour.

2020-11-211 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'entretien de la patinoire pour la saison 2020-2021 soit confié à M.M. Samuel Thibert et Yanni Lefkakis;

QU'UN montant de 500.00\$ chacun donc 1 000.00\$ soit réservé pour l'honoraire d'entretien. ADOPTÉ.

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) RÉCEPTION DE LA RÉOLUTION # 7491-10-2020 DE LA MUNICIPALITÉ D'HENRYVILLE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Sébastien accuse réception de la résolution # 7491-10-2020 de la Municipalité d'Henryville concernant le non-encaissement du chèque C2007731 au montant de 752.51\$ de la Municipalité de Saint-Sébastien;

CONSIDÉRANT QUE M. Alain Héту, directeur du Service de sécurité incendie d'Henryville, n'avait plus de liens directs avec la Municipalité de Saint-Sébastien;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Sébastien accepte d'annuler le chèque C2007731 au montant de 752.51\$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal s'attend à recevoir en toute légitimité le paiement pour la location de l'autopompe #744;

EN CONSÉQUENCE :

2020-11-212 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Saint-Sébastien accuse réception de la résolution # 7491-10-2020 de la Municipalité d'Henryville;

QUE le conseil municipal maintient la demande de paiement pour la location de l'autopompe #744 au montant de 9 555.00\$;

QUE le conseil municipal s'engage à acquitter les factures présentées par la Municipalité d'Henryville dans ce dossier dès la réception de paiement de la location de l'autopompe #744 par cette dernière. **ADOPTÉ.**

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

A) RÉCEPTION DE LA RÉOLUTION # 12036-10-05 DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Sébastien accuse réception de la résolution # 12036-10-05 de la Municipalité de Venise-en-Québec concernant une demande de changement de zonage sur le territoire de la Municipalité de Saint-Sébastien;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Sébastien désire faire une rencontre avec les professionnels en urbanisme pour voir leurs options;

EN CONSÉQUENCE :

2020-11-213 Il est proposé par M. Michel Handschin, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à la majorité des conseillers présents que le conseil municipal de Saint-Sébastien mette la demande de la Municipalité de Venise-en-Québec à l'étude et qu'il lui reviendra dès que possible. **ADOPTÉ.**

8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) OCTROI DE CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien a fait des appels d'offres sur invitation le 8 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QUE deux compagnies ont transmis leur soumission à la date et l'heure requis dans l'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE :

2020-11-214 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le contrat pour le déneigement et l'entretien du réseau routier municipal pour les saisons 2020-2021 et 2021-2022, conformément à la soumission datée du 27 octobre 2020, au montant total de 96 633.26\$ (taxes incluses), soit octroyé à la compagnie B. Fréreau & fils inc., considérant qu'elle s'est avérée être la soumission la plus basse conforme. **ADOPTÉ.**

B) DEMANDE DE CHANGEMENT AU RÉSEAU ROUTIER DE VENISE-EN-QUÉBEC ET DE SAINT-SÉBASTIEN

CONSIDÉRANT QUE la montée Roy est mitoyenne avec la municipalité de Venise-en-Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce chemin en pierres n'a pas beaucoup de circulation au quotidien autre que les agriculteurs dont leur terres donnent sur ce chemin;

EN CONSÉQUENCE :

2020-11-215 Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Saint-Sébastien demande à la Municipalité de Venise-en-Québec son intérêt à fermer la Montée Roy après la dernière maison située au 716, Montée Roy jusqu'au pont. ADOPTÉ.

C) AUTORISATION DE DÉPENSE POUR SALLES DE BAIN DU CENTRE COMMUNAUTAIRE : 2 874.38\$

2020-11-216 Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la dépense de 2 874.38\$ auprès de Construction & Rénovation DMS pour la réfection des salles de bain suite à la présence de moisissures. ADOPTÉ

D) RÉOLUTION POUR ADOPTER LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA RÉGIE I.A.E.P.H.V. POUR 2021

2020-11-217 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Édith Lamoureux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil municipal approuve le budget 2021 de la Régie Intermunicipale d'approvisionnement en eau potable Henryville/Venise-en-Québec au montant total de 457 100.00\$ et qu'il consent à payer sa quote-part annuelle au montant de 45 342.00\$. ADOPTÉ.

E) AUTORISATION DE DÉPENSE POUR PORTE DE GARAGE : 1 546.41\$

2020-11-218 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil municipal, accepte la dépense de 1 546.41\$ auprès de Signé Fontaine pour la réparation d'une porte de garage. ADOPTÉ.

9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

A) ANNULATION DU CHÈQUE L2000122 AU MONTANT DE 768.00\$ AU NOM DE SUZANE OUELLETTE

CONSIDÉRANT QU'UNE erreur s'est glissée dans la facture de Mme Suzane Ouellet pour ses honoraires professionnels de septembre;

EN CONSÉQUENCE :

2020-11-219 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'annuler le chèque L2000122 au montant de 768.00\$ et d'effectuer le nouveau paiement au montant de 896.00\$. ADOPTÉ.

B) AVIS PUBLIC DE LA TENUE DE LA RÉUNION DU 8 DÉCEMBRE 2020 À 20H PORTANT SUR LE BUDGET 2021

Un avis public sera affiché à l'effet qu'une séance spéciale du conseil municipal, portant exclusivement sur l'adoption du budget 2021, aura lieu mardi le 8 décembre 2020, à 20h00, au centre communautaire située au 176 rue Dussault.

C) DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Tous les membres du conseil municipal déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums*.

D) DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DU BUDGET 2020

Madame Joance Martin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, dépose l'état des résultats et le rapport comparatif au 30 septembre 2020 conformément à l'article 176.4 du Code municipal

10. VARIA

A) GUIGNOLÉE MONÉTAIRE

La directrice générale par intérim mentionne que, pour cette année, la guignolée sera seulement monétaire. Les citoyens pourront venir déposer leur don au bureau municipal.

B) CONSULTATION ÉCRITE – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La directrice générale par intérim mentionne que dû au COVID-19, la consultation publique qui devait avoir lieu pour la demande de dérogation mineure du 522, rang des Dussault est annulée et remplacée par une consultation écrite se déroulant du 4 au 24 novembre 2020.

D) DON DE PANNEAUX ROUTIERS

M. Michel Campbell donne à la Municipalité de Saint-Sébastien deux panneaux routiers. Une lettre de remerciement de la part du conseil municipal lui sera envoyée.

11. COURRIER

A) MAMH : AIDE FINANCIÈRE RELIÉE À LA PANDÉMIE

La Municipalité a reçu une lettre indiquant qu'elle recevra une aide financière d'un montant de 37 090\$ afin de compenser à la fois les pertes de revenus et les coûts supplémentaires liés à la pandémie.

12. QUESTIONS

La directrice générale par intérim indique ne pas avoir reçu de questions.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-11-220 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20H36. ADOPTÉ.

Maire

Directrice générale et secrétaire-
trésorière par intérim